



Flash info

Décembre 2019

➔ Réunion publique d'information sur le raccordement à la fibre

Les engagements du département des Yvelines, portés par le Syndicat Mixte Yvelines Numérique en faveur du Très Haut Débit se concrétisent.

Vous avez pu le constater près de chez vous, depuis plusieurs mois, la fibre est tirée dans les rues de la commune, que ce soit en souterrain ou en aérien.

Yvelines Fibre, filiale de TDF, s'est en effet engagée fin 2017 auprès du Département des Yvelines et du Syndicat Mixte Yvelines Numérique à déployer la fibre optique dans les territoires peu denses, situés principalement en zone rurale dans les 3 prochaines années.

Aujourd'hui, le réseau est en passe d'être « ouvert » pour vous permettre de bénéficier de la fibre et de souscrire un abonnement auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (FAI).

Vous souhaitez savoir :

À qui s'adresser ?

Quelles sont les différentes étapes ?

Le coût d'un raccordement ? Les offres Très Haut Débit en Fibre

Les prérequis techniques au raccordement ? Comment se passe l'installation ?

Vous obtiendrez les réponses à toutes vos questions lors d'un événement sur la fibre optique sous forme d'un forum et d'une réunion publique animée par Yvelines Fibre.

MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019

16h-19h30 : Forum Opérateurs Fibre :

Rencontre avec les opérateurs FAI Fibre

19h30 : Prise de parole par Yvelines Fibre et session de questions / réponses

À la salle des fêtes de Villiers-le-Mahieu, 3 rue des Prés

Nous accueillerons à cette réunion la commune de Goupillères,
éligible à la fibre en même temps que Villiers-le-Mahieu



Yvelines
Le Département

T.S.V.P.

Avis d'enquête publique

Le parc zoologique de Thoiry possède une partie de son foncier sur la commune limitrophe de Villiers-le-Mahieu ; il a un projet d'extension et de diversification de son activité touristique dans une démarche axée sur le tourisme durable.

Une **déclaration de projet et une mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Villiers-le-Mahieu** sont nécessaires.

Dans ce cadre, le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique qui aura lieu du **16 décembre 2019 à 10h au 17 janvier 2020 à 19h30**.

Le dossier relatif à la déclaration de projet et à la mise en compatibilité du PLU sera déposé à la mairie de Villiers-le-Mahieu et consultable aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur désigné est Monsieur Michel Genesco, consultant en environnement.

Il recevra en mairie les jours suivants :

- le mercredi 18 décembre 2019 de 10 heures à 12 heures,
- le lundi 6 janvier 2020 de 10 heures à 12 heures,
- le vendredi 10 janvier 2020 de 17 heures à 19 heures 30,
- le vendredi 17 janvier 2020 de 17 heures à 19 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier relatif à la déclaration de projet et à la mise en compatibilité du PLU, soit sur place à la mairie, soit sur le site de la commune.

Les observations pourront être consignées sur un registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur, Villiers-le-Mahieu, 18 rue du Centre, 78770 Villiers-le-Mahieu, ou par courriel.

Le marché du samedi à Villiers-le-Mahieu

Tous les samedis depuis le début du mois d'octobre, **entre 16 heures et 19 heures**, le marché de Villiers-le-Mahieu s'installe à côté du terrain multisports, rue Normande. Des aménagements ont été réalisés (accès, électricité des étals, éclairage du terrain, ...) par la commune. L'affluence du mois d'octobre démontre que ce marché était attendu. Mais la défaillance inattendue du commerce de fruits et légumes - et l'arrivée du froid - pose sérieusement le problème de la pérennité du marché !

Les commerçants habituellement présents ont demandé que la mairie ne suspende pas son initiative. Le fromager et le boucher-volailler entre autres seront présents samedi prochain, pour honorer leurs commandes et fidéliser leur clientèle naissante. Et ils se mobilisent **pour trouver le plus rapidement possible un nouveau primeur** et de nouveaux commerçants.

De plus, l'association FAV installera dès samedi prochain un **stand de boissons chaudes et de gâteaux**. Nous la remercions pour son soutien !

Alors n'hésitez pas à venir rencontrer les commerçants présents et à déguster un verre de vin chaud ou de chocolat avec vos voisins !

Bientôt la fin de 2019 !

Retrouvez toutes les informations de ce Flash-Info, et beaucoup plus, sur le site de la commune.

Les « Chroniques Mahieutines » N° 81 paraîtront début janvier 2020. Dans cette attente,

toute l'équipe municipale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année !